

Questions du public

18 novembre 2021

Un intervenant : Nous avons rencontré pas mal de problèmes de ruissellement d'eau. J'avais vu avec la Métropole qui nous renvoie à la Maire en nous disant qu'ils ne sont pas concernés par ce genre de chose. Je vous ai rencontré et je vous avais montré des vidéos. Nous sommes inondés régulièrement, dès qu'il y a de gros orages.

La rue Edouard Manet est une voie privée et donc, ils nous disent qu'ils n'interviennent pas, parce que c'est une voie privée, mais l'eau vient de la voie publique. Donc, c'est à eux de retenir les eaux pour éviter que nous ne soyons inondés. Je ne vais pas refaire des vidéos, mais nous avons, systématiquement, des orages de plus en plus violents et chaque fois, les garages sont inondés.

La Métropole est venue. J'ai réussi à avoir une personne de la Métropole qui a voulu quand même discuter. Je lui ai montré les plans d'origine du lotissement où nous avons un égout qui vient de la rue Cézanne, qui traverse le lotissement et c'est l'égout de la Ville où se branchent toutes les maisons de la rue Cézanne. La pompe de relevage du chemin Bel Air passe donc sous notre rue, cela ne nous gêne pas, et il est précisé sur le plan qu'on a une servitude et donc, c'est bien un égout public. Celui qui se jette dans le collecteur qui est entre les deux maisons du bout, qui traverse tout le long du mur d'EDF pour aller vers la crèche. Ils sont venus et ils ont admis que c'est un égout qui dépend de la Métropole et ils ont fait le nettoyage, et en faisant le nettoyage, ils se sont aperçus que tout le collecteur qui va jusque dans la crèche est complètement pourri. Des blocs tombent dessus. Ils ont dit qu'ils devraient le refaire, mais en attendant, on est systématiquement inondé par les ruissellements et par le fait qu'il y a la pompe de relevage qui vient dans ce collecteur et ce dernier n'arrive pas à le supporter.

Comme nous sommes en bout de course, c'est nous qui prenons tout. L'égout remonte, cela fait un lac et après, cela redescend dans les garages.

Monsieur Reverdy était passé pour voir. Il a fait passer la balayeuse de la Ville pour nettoyer, parce qu'il y avait 10 centimètres de gravier et c'était très dangereux et derrière, on attend toujours. La Métropole nous a renvoyés chez vous.

Je voudrais savoir où on en est. Si on attend qu'il y ait des catastrophes plus importantes pour faire quelque chose.

M. Henry REVERDY : Vous dire qu'on a avancé et résolu le problème, je ne pourrais pas le faire. Nous continuons de travailler avec la Métropole. J'ai notamment demandé aux services de travailler sur les deux chemins qui descendent puisque normalement, on n'a pas le droit de faire sortir de l'eau d'une propriété. Il faut bien que les deux propriétés qui sont au-dessus résolvent leur problème de descente d'eau, ce qui permettrait de résoudre une partie des problèmes d'inondation.

L'autre partie qui est l'état de la canalisation, on travaille avec la Métropole dessus. Cela ne sera pas forcément demain. On travaille afin de voir ce qu'il est possible de refaire comme canalisation. On vous tiendra au courant de la suite de nos relations et de notre travail avec la Métropole.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Si je comprends bien quand même, je n'ai pas tous les détails, je me souviens qu'on s'est vu en septembre au marché. Depuis, nous avons sollicité la Métropole. Elle est venue après tergiversations et maintenant, elle accepte bien le fait qu'il y a une partie qui lui incombe puisqu'il y a une tuyauterie d'évacuation des eaux pluviales qui n'est plus en état et qui doit être remise en état. C'est une partie du problème. Ce n'est peut-être pas tout, mais dans tous les cas, cela

améliorerait une partie de la situation. Donc, aujourd'hui, la Métropole a bien reconnu que cette canalisation doit être refaite et qu'elle lui incombe.

Un intervenant : Elle l'a reconnu, oui, de vive voix.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous allons lui écrire pour avoir une confirmation, mais après, ce sont des travaux qui sont lourds surtout s'il y a des canalisations qui passent.

Un intervenant : Nous avons en permanence des écoulements qui arrivent...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais là, nous ne sommes plus sur des eaux de pluie.

Un intervenant : Il y a des eaux usées aussi qui viennent de la rue Cézanne, traversent le lotissement, récupèrent toutes les maisons qui sont dans la rue Cézanne et deux ou trois maisons à côté. Ce sont des égouts. À Edouard Manet, nous avons le double d'égouts. Arrivé au bout, tout arrive là-dedans ce qui fait que, quand il y a de grandes pluies, le collecteur est encombré. Comme le double d'égouts arrive dans le même collecteur, cela déborde, mais pas par le collecteur des eaux pluviales puisqu'il est saturé, plein, mais les eaux usées qui arrivent de chez nous remontent et on retrouve, dans les regards vers chez moi, 10 centimètres de gravier poussés par les eaux fluviales.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vous propose qu'on écrive à la Métropole pour bien avoir une confirmation écrite que la remise en état de cette canalisation lui incombe et qu'elle se positionne aussi sur un délai de remise en état. Cela peut prendre du temps pour faire des études, parce que ce sont souvent des travaux lourds, peut-être qu'ils en profiteront pour augmenter le diamètre de la canalisation. S'ils la remettent en état, autant changer de diamètres surtout s'il y a de nouveaux besoins. Cela nécessitera des études supplémentaires, mais dans tous les cas, il faudra qu'on ait un écrit pour être sûr qu'ils le prendront en charge, que cela relève bien de leurs compétences et qu'ils se positionnent un peu sur un délai de réalisation de manière à pouvoir avoir de la visibilité tant de notre côté que du vôtre aussi, et poursuivre ce travail à faire côté parties privées puisqu'effectivement, chacun doit aussi gérer les eaux d'écoulement qui lui incombent sur sa propriété et éviter que tout ne redescende chez vous. Il faut qu'on travaille sur ces deux volets, mais il me semble que le volet Métropole est important, parce qu'il faut qu'on ait une trace écrite.

Ils l'ont dit verbalement, je suis d'accord avec vous qu'il faut qu'on ait un écrit, et aussi une position quant au délai possible de mise en travaux.

Une intervenant : Dans toutes les anciennes maisons, il y a énormément d'eaux qui se déversent sur la voie publique. Quand vous avez un tuyau comme ça et qu'il pleut beaucoup, cela se déverse sur la route et la route descend et passe chez nous. Le point le plus bas, de l'autre côté, les eaux remontent avec une pompe de relevage. Quand ça remonte, ça passe chez nous.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est sûr que les pluies étant de plus en plus fortes, de plus en plus intenses en saison estivale, c'est un problème qu'il faut traiter.

Un intervenant : Sur les photos que je vous avais montrées, le centre de la place, ça remonte et ce ne sont pas que les eaux de ruissellement, et quand ça remonte, ça arrive dans les garages.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vous propose de faire ces deux actions complémentaires à ce qu'on avait déjà engagé suite à notre rencontre. On fera passer cette fois-ci un courrier pour formaliser et poursuivre le travail que menait déjà Henry sur la partie privative.

Un intervenant : Je vous remercie.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci à vous.

Un intervenant : Bonsoir.

Si vous me l'autorisez, je vais rester assis.

Je voudrais rebondir sur l'approche que vient de faire Monsieur le Président, Monsieur S. de l'association (inaudible) Bel air qui gère et qui fait ce qu'elle peut au niveau de la rue, de ce qui gravite autour. Je voudrais insister surtout ce soir et c'est pourquoi je suis là, sur la difficulté de communication, c'est-à-dire que par exemple Monsieur le Président, Monsieur S. a remis en main propre à Monsieur Reverdy, mi-septembre, cette clef USB sur laquelle il y avait un certain nombre de vues du problème qui vient d'être évoqué. Je ne reviendrai pas dessus. Ce qui nous ennuie, nous n'avons pas de retour de votre part. Par exemple, ce soir, Monsieur le Maire vient de nous dire qu'il prenait un peu le bébé en charge et qu'il allait voir comment on pourrait avancer avec la Métropole et nous tenir au courant, mais entre-temps, cela fait 60 jours que nous n'avons pas de nouvelles.

J'ai rebondi après, c'est-à-dire mi-octobre avec un courriel que j'ai fait conjointement à Monsieur le Maire et à Monsieur Reverdy dans lequel je relève plusieurs problèmes.

J'habite au fond de la rue Manet. J'ai, d'un côté, le parc de la Maison de l'enfance et de l'autre côté, ce que j'appelle la centrale EDF. Ce n'est pas forcément le nom le plus adéquat. Le premier problème, Monsieur S. vient d'en parler, je n'y reviendrai pas.

Le deuxième problème, c'est un petit peu les relations parfois tendues et difficiles qu'on peut avoir avec le CLC qui est utilisateur du parc de la Maison de l'enfance. Je ne m'y étendrai pas ce soir puisque nous avons un rendez-vous avec le Maire en début de semaine prochaine où on fera le point là-dessus.

Le troisième problème concerne toujours le parc de la Maison de l'enfance. C'est quelque chose qui dure depuis des mois, pour ne pas dire des années à savoir que les arbres qui envahissent notre propriété, arbres sur lesquels vous m'avez dit, Monsieur Reverdy, avec des témoins au printemps, que vous voyez dans le cadre du plan de replantation de 300 arbres comment supprimer cet arbre.

Ce n'est pas la peine de hocher la tête, Monsieur Reverdy. C'est exactement ce que vous m'avez dit. Il y avait des témoins autour de nous. Nous n'étions pas que tous les deux.

Ce sont des choses sur lesquelles c'est désolant de ne pas avoir de retour et de ne pas avancer. Où cet arbre est placé, ce n'est pas lui qui apporte de l'ombre à l'intérieur du parc, que ce soit à la Halle, au four, ou pour l'ensemble des activités, mais on n'avance pas. Mais en parallèle, ils bouchent mes chêneaux et donc, je suis obligé de monter sur le toit pour vérifier, probablement deux fois par an. Je vais bientôt avoir 70 ans. Je vous sollicite à nouveau pour reprendre ce dossier en main et de pouvoir nous faire des retours.

Ensuite, le quatrième point qui est plus récent en termes de communication avec vous, c'est le chemin de passage où il y a les écoulements dont Monsieur S. vient de parler. Ce chemin a été récemment débroussaillé et on n'avait pas réussi à le faire depuis 7 ou 8 ans. RTE avec qui j'ai pu avoir un lien, une relation a débroussaillé. Aujourd'hui, ce passage est propre. Simplement, précédemment, il y avait, au bout de ce chemin, côté parking de la crèche, un portillon qui n'existe plus et là aussi, Monsieur Reverdy, je vous ai sollicité pour savoir s'il y a la possibilité de remettre ce portillon, si c'est de la responsabilité de la Ville, ou pas, si c'est RTE qui doit intervenir. Là aussi, vous ne m'avez pas fait de retour. On est à plus d'un mois. Les enfants commencent à circuler dans le passage. On vient fumer sa petite cigarette. Demain, ils passeront par-dessus le mur, et ils rentreront directement chez Madame ... ma voisine qui a 85 ans et on ne peut fermer l'autre bout puisque c'est un passage pour l'écoulement des eaux usées et des eaux pluviales.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Monsieur, on se voit lundi en fait. Nous n'allions pas vous faire un retour avant. Ce sont tous les éléments que vous nous avez transmis par mail. Nous viendrons traiter avec vous tous ces points lundi matin comme on s'était vu d'ailleurs au mois de juin, je crois avant l'été. On se voit lundi matin pour parler des problèmes du CLC et on parlera aussi de l'aspect de l'arbre et de ce passage sur lequel il faut qu'on remette un portillon. On vous apportera les réponses lundi. On n'allait pas vous envoyer un mail il y a 15 jours alors qu'on a un rendez-vous. On se voit physiquement. On prend un temps pour pouvoir balayer tous ces points verbalement avec les services, le CLC.

Un intervenant : Je prends acte de ce que vous dites ce soir. C'est dommage qu'on soit obligé de venir au Conseil municipal pour essayer de solliciter des retours, ne serait-ce un accusé de réception de nos demandes.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Excusez-moi, mais nous avons pris un rendez-vous il y a déjà quelque temps. On n'a pas pris rendez-vous suite à votre intervention au Conseil municipal. Vous ne pouvez pas dire qu'on ne fait pas de retour. On cale un rendez-vous avec vous pour échanger et vous faire des retours lundi matin.

Un intervenant : Monsieur le Maire, vous avez pris un rendez-vous lundi matin par rapport aux photos que je vous ai envoyées.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Non, pas par rapport aux photos, parce qu'on avait dit la dernière fois qu'on s'est vu au mois de juin qu'à l'automne, on referait un point.

Un intervenant : On insiste fortement, mais on souhaite pouvoir avancer et que vous nous fassiez des retours quand on vous questionne. On ne vous demande pas un retour sur 8 jours, mais nous sommes à deux mois après la clef USB et à un mois pour notre courriel.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je peux vous assurer que sur les histoires d'eaux qui remontent, cela va prendre encore quelque temps, parce que cela ne me paraît pas être un sujet simple. Je comprends que vous soyez en attente d'une réponse et d'un retour, mais les réponses et les retours sur des sujets qui peuvent être compliqués comme celui marqué pour l'évacuation d'eaux prennent un certain temps pour être résolus.

Un intervenant : J'entends bien, mais tenez-nous régulièrement informés. C'est ce qu'on demande.

Je vous remercie.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

Une intervenante : Je vous remercie, Monsieur le Maire, de me donner la parole.

En principe, lorsqu'on vous pose une question, vous êtes assez réactifs, tous les élus, et je vous remercie.

Deuxièmement, une question était au programme pendant les élections à savoir la Maison de l'autonomie. On y pense, malgré qu'on est jeune, dans notre temps. On en avait parlé pendant la campagne, pensez-vous construire la Maison de l'autonomie sur le terrain Charles Piot, à la place des vestiaires ? J'ai connu la construction. Ce serait intéressant de le savoir et de divulguer un peu ce qui s'y passe. Des gens nous le demandent.

Merci beaucoup.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Où en sommes-nous ? Nous avons commencé les études sur ce sujet. C'est un sujet, là aussi, qui devrait être d'ampleur. On a déjà rencontré le Département, parce que cela ne peut être qu'un projet porté par le

Département, la construction d'une résidence d'autonomie. Il nous a fait un accueil plutôt favorable. Quand il regarde l'évolution de la population actuelle de la ville d'Eybens et de l'évolution qui se met en perspective par rapport aux évolutions de l'INSEE, il a fait un accueil favorable à cette volonté de créer une résidence d'autonomie dans la Ville. C'est un point de départ important, parce que si le Département dit non, le projet est mort. On ne peut pas le faire tout seul. C'est une première étape suite à laquelle nous avons fait engager des études par un architecte puisque nous avons rencontré le Département, ils nous ont donné des précisions sur ce que doit être une résidence d'autonomie en termes de nombre de logements minimum qu'il faudrait mettre, la surface qui doit être occupée à la fois pour chaque type de logement, les surfaces pour les parties communes. Cela nous donne une enveloppe, une épure du projet.

Nous avons pris un cabinet d'architectes qui étudie maintenant la faisabilité par rapport au site, comment on peut le faire, comment on peut l'insérer.

Je ne vous cache pas que dans cette étude, nous avons découvert quelques petites contraintes liées aux crues du Verderet si on parle pour le stade Piot puisque si on veut construire par exemple du logement simple, il n'y a pas de contraintes, mais là, comme nous sommes dans une résidence autonomie, cela rentre dans des catégories de type médico-social donc, une population plus fragile et avec des contraintes supplémentaires pour tout ce qui concerne la partie prévention des risques d'inondation. Là, nous avons un risque d'inondation. C'est toujours un peu ceinture-bretelle vis-à-vis de l'État pour la prévention des risques d'inondation. Si le Vélodrome est rempli et que la digue cède, à ce moment-là, l'eau s'écoule jusqu'à Charles Piot. C'est pourquoi je dis ceinture-bretelle. On a mis un réservoir, mais s'il vient à céder en plus de la crue qui est gérée, à ce moment-là, l'eau s'écoule. Nous sommes vraiment dans un cheminement de pensée qui est un peu extrême, mais cela s'impose à nous.

Donc, il faut qu'on regarde comment cela se fait et dans le même temps, on a aussi demandé à l'architecte de regarder un deuxième lieu sur lequel la Ville a potentiellement un tènement possible, un deuxième lieu à proximité de la place de Gève.

On étudie les deux projets. On regardera ce qu'on peut faire sur l'un, sur l'autre, les contraintes, comment on peut y aller et après, on décidera, mais c'est un projet qui nous tient à cœur. On veut faire une résidence autonomie. Il y a des besoins dans la Ville, on le voit. Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans augmente dans la Commune et même plus que dans d'autres. Il y a un besoin et cela peut vraiment ouvrir des possibilités aux personnes qui veulent rester dans la Commune tout en quittant leur habitat qui n'est plus adapté, parce que trop d'escaliers, trop grand.

Suite à cette étude d'architectes, on pourra prendre une décision, et à ce moment-là, on pourra vraiment revenir et poser des choses. Pour l'instant, on attend ces études.

Une intervenante : Merci, Monsieur le Maire.

Un intervenant : Merci, Monsieur le Maire.

J'ai trois points. Le premier pour des remerciements ; le deuxième pour faire part de mon étonnement et le troisième, pour faire une requête.

Les remerciements, je me promène, comme vous le savez, avec mon chien et dans le quartier Nord où j'habite, j'ai l'honneur d'y habiter, je dirais, depuis 1981. J'ai vu, dernièrement, des améliorations à l'œil et commodes, ne serait-ce que l'amélioration de la rue à côté de la chaufferie, la tonte faite sur cette partie que j'appelle la presque-île devant chez HP, la rue Mermoz qui est devenue magnifique avec la tonte. Le quartier devient agréable. Merci, Monsieur le Maire et votre intervention pour que Lidl devienne plus joli. Je vous remercie, parce qu'on ne peut pas toujours rester dans le négatif.

Mon deuxième point, c'est mon étonnement. Je suis au quartier Nord, et j'appartiens au Conseil de ce quartier et dans le petit recueil que vous avez distribué pour les années

2022 à 2023, je crois, là où il y a toutes les associations, etc., le Conseil du quartier Nord n'y apparaît pas, pourtant Dieu sait s'il vit et s'il est actif. Vous l'avez oublié, je veux bien vous le pardonner, mais il existe des erratum.

Le dernier point est une requête. Beaucoup de gens m'interrogent, etc., et ils se posent beaucoup de questions sur l'urbanisme. Le dernier journal d'Eybens qui est très clair sur l'électricité, etc., les économies qu'on peut faire, cela a d'ailleurs un impact puisque dans ma résidence, je m'inspire de vous pour faire des améliorations.

Je voudrais faire une sollicitation et même, je me mets à genoux (*Rires*) pour que des élus – ils sont tous compétents – viennent au Conseil du quartier Nord pour expliquer, dire ce qui est envisagé dans notre quartier.

Je vous remercie.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est une requête que vous avez déjà formulée et on y avait répondu positivement. On ne l'a pas encore fait. On vient de temps en temps au Conseil de quartier Nord, mais pour cette requête, ce serait intéressant qu'on puisse venir pour faire un focus sur le quartier autour et expliquer les choses.

Un intervenant : Vous serez bien accueilli, Monsieur le Maire.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais je suis toujours bien accueilli.

Un intervenant : Il me vient à l'esprit que le Conseil du quartier Nord va être officialisé, reconnu ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Cela fait des choses sur lesquelles on fera un tour prochainement, puisqu'on est en train de reformaliser la synthèse. Vous savez qu'une commission consultative s'était réunie, qui avait émis des axes de recommandation. Avec les services, nous avons travaillé sur ces axes. Maintenant, nous sommes presque en train de finaliser. On va faire un retour à la Commission et après, on pourra communiquer.

On travaille vraiment avec la Commission pour savoir les besoins exprimés. L'aspect des conseils de quartiers sera, bien évidemment, à aborder avec les membres de la Commission puisque c'est un sujet sur lequel beaucoup ont parlé, même pendant la campagne. Nous aborderons aussi avec la Commission l'aspect des questions de quartiers.

Un intervenant : Pour vous, c'est un moyen de communication.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est un moyen intéressant d'être dans l'échange avec les habitants même si nous avons d'autres moyens d'agir.

Un intervenant : Comme je le disais quand j'étais en activité, vous descendez dans les tranchées.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Ce n'est quand même pas la baïonnette. C'est plus agréable que les tranchées. Je n'ai pas vécu les tranchées, mais c'est un peu plus agréable.

Y a-t-il d'autres questions ?

Un intervenant : Il y a pas mal de temps, vous étiez venu voir le problème du feu de la rue Cézanne. Ça dure et c'est toujours aussi dangereux. Il y a toujours autant de monde. Vous avez assisté au passage des voitures au feu rouge, qui brûlent le feu. On nous avait dit qu'on ferait, à l'automne, une réunion pour décider de ce qu'on pourrait faire à ce sujet.

Je voudrais savoir où on en est.

M. Henry REVERDY : On avait peut-être dit qu'on ferait une réunion à l'automne, et je m'en excuse, parce qu'on n'est pas en capacité de le faire. Nous avons demandé à la Métropole de nous faire une étude complète de la circulation de tout le quartier de façon à savoir quelle modification on pourrait faire sur cette rue sans forcément perturber complètement la circulation ailleurs.

On n'aura pas de réunion avant au moins 6 mois pour ce problème.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Ce n'est pas simplement le feu, parce que le feu est délicat à régler. C'est une cascade de feux. Tout cela a été fait à une époque où on circulait plutôt à cheval qu'à cheval vapeur et donc, nous souhaitons regarder avec la Métropole quelque chose de plus global en termes de circulation plus qu'un réglage de feux qu'on va peiner à faire et le proposer aux habitants. On avait déjà fait émerger quelques propositions il y a quelques années qui n'avaient pas été retenues dans les premiers contacts qu'on avait eus avec les habitants. On a demandé à la Métropole de faire une étude. Si on change les choses côté circulation sur cette rue, comment cela se répartit sur les autres rues adjacentes ? Pour moi, l'avenue de Poisat est soumise, depuis toujours, à une très grosse densité de circulation. C'est un itinéraire bis par rapport à l'avenue Mendès France. C'est une rue qui n'est pas adaptée, historiquement, à ce type de flux.

Si on veut apaiser les choses et que cela redevienne agréable à vivre pour le quartier, je pense qu'il faut retravailler la circulation plus globalement. C'est pourquoi nous avons demandé ces études à la Métropole. Il ne se fera rien, côté plan de circulation, sans que ce ne soit échangé avec vous et validé avec vous. C'est vous qui le vivez.

Un intervenant : C'est quand même très dangereux. Vous l'avez vu. On fait très attention quand on sort au feu. Je suis passé des fois le matin de bonne heure, au feu, plein phare...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Aujourd'hui, il y a trop de voitures pour que le déplacement piéton, le déplacement vélo soit agréable et voire pas dangereux. Il y a trop de circulations et les trottoirs sont trop étroits. C'est une voie qui n'est pas adaptée par rapport au flux qui arrive. Cela s'est trouvé comme ça et plus ça va, plus ça passe par là.

Un intervenant : Vous avez vu, l'avenue de Poisat, quand il y a eu l'accident la semaine dernière, c'était infernal.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est infernal partout quand il y a un accident.

On voudrait proposer quelque chose qui prendrait le mal plus à la racine, mais je dis bien proposer, pas imposer.

Un intervenant : Je vous remercie.